



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE D'ÉTRÉCHY

DECISION

N°05/2024

OBJET : MAPA 2024M02 – LOCATION, TRANSPORT, MONTAGE ET DEMONTAGE D'UNE PATINOIRE EN GLACE NATURELLE POUR LES ANIMATIONS DE NOEL

Le Maire d'Etréchy,

Vu l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, conférant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2123-1 et L2124-3 du Code de la Commande Publique

Considérant que 2 offres sont parvenues :

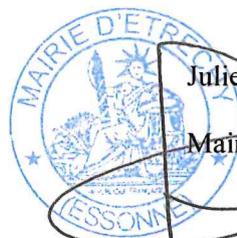
- SYNERGLACE SAS, 5 rue de la Forêt, 68990 HEIMSBRUNN (€ 59.364,40 HT soit € 71.237,28, 20% TTC) ;
- SLVCO Finance, Chemin de la Bassetière, 14500 VIRE (€ 50.157,00 HT soit € 60.188,40, 20% TTC) ;

DECIDE

Article 1 : De confier le marché de location, transport, montage et démontage d'une patinoire en glace naturelle pour les animations de Noël, à la société SLVCO Finance, sise Chemin de la Bassetière, 14500 VIRE pour un montant de 50.157,00 € HT soit 60.188,40 € TTC.

Article 2 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- La société SLVCO Finance,
- Monsieur le Sous-Préfet,
- Monsieur le Trésorier


Julien GARCIA,
Maire d'Etréchy

Fait à Etréchy, le 16 avril 2024.

Je certifie le caractère exécutoire de la présente décision.